



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Le service de collecte gratuite des déchets verts se voit modifié à compter de septembre 2023.

- RETROUVEZ AU VERSO LES MODALITÉS -



L'ESSENTIEL

La collecte des déchets verts est un service gratuit proposé par la ville **pour l'ensemble des Brugeais**.

La collecte est **divisée en huit secteurs**. Elle est réalisée **trois fois par an** selon le calendrier annuel prédéfini.

Les dates de collecte ont été déterminées en dehors des périodes dites sensibles, pour **protéger la biodiversité en ville**.

La collecte s'effectue par le biais de **sacs de ramassage** préalablement distribués. Le sac doit être **sorti la veille de la collecte** et présenté au même endroit que pour la collecte des ordures ménagères.

Vous pouvez venir récupérer vos sacs à l'Hôtel de Ville ou à la Maison Municipale du Tasta **sur présentation d'un justificatif de domicile**.



QUELQUES CONSEILS

→ En adaptant les fréquences de tonte et de taille des végétaux, la faune et la flore connaissent des périodes paisibles et s'épanouissent dans les jardins.

→ Privilégier la plantation de haies qui ne nécessitent pas de tonte.

→ Favoriser la paillage, qui préserve les plantes contre les aléas météorologiques et favorise la biodiversité.

→ Utiliser si possible une tondeuse mulshing.

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Pour vous accompagner dans ces nouvelles pratiques, la ville et Bordeaux Métropole organisent des opérations de broyage des végétaux et de distribution de composteurs gratuits :

> Consulter les dates sur le site de la ville : www.mairie-bruges.fr

→ Bordeaux Métropole met également en place un dispositif d'aide à l'achat d'un broyeur partagé :

> Compléter le formulaire et retourner le dossier complété à Bordeaux Métropole : <https://urlz.fr/mv9F>

DÉCHETTERIE :

Rue André Sarreau - Bruges

05 56 57 90 88

Ouverte tous les jours

8h30 - 12h30 / 13h15 - 18h00

(sauf le mardi matin et les jours fériés)

